

Paris, le 4 juin 2015

Madame, *Chère Corinne,*

Lors de la conférence environnementale qui s'est tenue en novembre 2014, j'ai rappelé que la France avait accueilli les Nations Unies le 10 décembre 1948 au Palais de Chaillot pour adopter la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

En décembre prochain, la France va accueillir tous les pays du monde pour la 21<sup>ième</sup> conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, la COP21, qui pourrait par ailleurs constituer une nouvelle étape des droits humains. « Après les droits de la personne », avais-je annoncé lors de la conférence environnementale, « nous allons poser les droits de l'Humanité, c'est-à-dire le droit pour tous les habitants de la Terre à vivre dans un monde dont le futur n'est pas compromis par l'irresponsabilité du présent ».

J'avais réitéré ce souhait lors de mes vœux aux Français pour la nouvelle année 2015.

Suite à notre entretien, je souhaite vous confier une mission pour faire le point sur les différentes initiatives menées au niveau national et international à ce sujet, et formuler des recommandations lors de la COP21.

Vous pourrez vous appuyer dans l'exercice de cette mission sur les personnalités et les réseaux qui vous paraissent les plus utiles, dont le réseau des anciens ministres de l'environnement que vous animez, et sur les services et experts compétents en France comme à l'étranger.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes hommages respectueux.

*Bien cordialement*

  
François HOLLANDE

**Madame Corinne LEPAGE**